

Chapitre quatrième Les autres célébrations liturgiques

Article 1 Les sacramentaux

1667 " La sainte Mère Église a institué des sacramentaux, qui sont des signes sacrés par lesquels, selon une certaine imitation des sacrements, des effets surtout spirituels sont signifiés et sont obtenus par la prière de l'Église. Par eux, les hommes sont disposés à recevoir l'effet principal des sacrements, et les diverses circonstances de la vie sont sanctifiées " (SC 60 ; cf. CIC, can. 1166 ; CCEO, can. 867)

Les traits caractéristiques des sacramentaux

1668 Ils sont institués par l'Église en vue de la sanctification de certains ministères de l'Église, de certains états de vie, de circonstances très variées de la vie chrétienne, ainsi que de l'usage des choses utiles à l'homme. Selon les décisions pastorales des évêques, ils peuvent aussi répondre aux besoins, à la culture et à l'histoire propres au peuple chrétien d'une région ou d'une époque. Ils comportent toujours une prière, souvent accompagnée d'un signe déterminé, comme l'imposition de la main, le signe de la croix, l'aspersion d'eau bénite (qui rappelle le Baptême).

1669 Ils relèvent du sacerdoce baptismal : tout baptisé est appelé à être une " bénédiction " (cf. Gn 12, 2) et à bénir (cf. Lc 6, 28 ; Rm 12, 14 ; 1 P 3, 9). C'est pourquoi des laïcs peuvent présider certaines bénédictions (cf. SC 79 ; CIC, can. 1168) ; plus une bénédiction concerne la vie ecclésiale et sacramentelle, plus sa présidence est réservée au ministre ordonné (évêques, prêtres ou diacres ; cf. *De Benedictionibus*, Praenotanda generalia 16 et 18, ed. typica 1984 p. 13-15).

1670 Les sacramentaux ne confèrent pas la grâce de l'Esprit saint à la manière des sacrements, mais par la prière de l'Église ils préparent à recevoir la grâce et disposent à y coopérer. " Chez les fidèles bien disposés, presque tous les événements de la vie sont sanctifiés par la grâce divine qui découle du Mystère pascal de la Passion, de la Mort et de la Résurrection du Christ, car c'est de lui que tous les sacrements et sacramentaux tirent leur vertu ; et il n'est à peu près aucun usage honorable des choses matérielles qui ne puisse être dirigé vers cette fin : la sanctification de l'homme et la louange de Dieu " (SC 61).

Les formes variées des sacramentaux

1671 Parmi les sacramentaux figurent d'abord les *bénédictions* (de personnes, de la table, d'objets, de lieux). Toute bénédiction est louange de Dieu et prière pour obtenir ses dons. Dans le Christ, les chrétiens sont bénis par Dieu le Père " de toutes sortes de bénédictions spirituelles " (Ep 1, 3). C'est pourquoi l'Église donne la bénédiction en invoquant le nom de Jésus et en faisant habituellement le signe saint de la Croix du Christ.

1672 Certaines bénédictions ont une portée durable : elles ont pour effet de *consacrer* des personnes à Dieu et de réserver à l'usage liturgique des objets et des lieux. Parmi celles qui sont destinées à des personnes – à ne pas confondre avec l'ordination sacramentelle – figurent la bénédiction de l'abbé ou de l'abbesse d'un monastère, la consécration des vierges et des veuves, le rite de la profession religieuse et les bénédictions pour certains ministères d'Église (lecteurs, acolytes, catéchistes, etc.).

Comme exemple de celles qui concernent des objets, on peut signaler la dédicace ou la bénédiction d'une église ou d'un autel, la bénédiction des saintes huiles, des vases et des vêtements sacrés, des cloches, etc.

1673 Quand l'Église demande publiquement et avec autorité, au nom de Jésus-Christ, qu'une personne ou un objet soit protégé contre l'emprise du Malin et soustrait à son empire, on parle d'*exorcisme*. Jésus l'a pratiqué (cf. Mc 1, 25-26), c'est de lui que l'Église tient le pouvoir et la charge d'exorciser (cf. Mc 3, 15 ; 6, 7. 13 ; 16,17). Sous une forme simple, l'exorcisme est pratiqué lors de la célébration du Baptême. L'exorcisme solennel, appelé " grand exorcisme ", ne peut être pratiqué que par un prêtre et avec la permission de l'évêque. Il faut y procéder avec prudence, en observant strictement les règles établies par l'Église. L'exorcisme vise à expulser les démons ou à libérer de l'emprise démoniaque et cela par l'autorité spirituelle que Jésus a confié à son Église. Très différent est le cas des maladies, surtout psychiques, dont le soin relève de la science médicale. Il est important, donc, de s'assurer, avant de célébrer l'exorcisme, qu'il s'agit d'une présence du Malin, et non pas d'une maladie. (cf. CIC, can. 1172).

La religiosité populaire

1674 Hors de la Liturgie sacramentelle et des sacramentaux, la catéchèse doit tenir compte des formes de la piété des fidèles et de la religiosité populaire. Le sens religieux du peuple chrétien a, de tout temps, trouvé son expression dans des formes variées de piété qui entourent la vie sacramentelle de l'Église, tels que la vénération des reliques, les visites aux sanctuaires, les pèlerinages, les processions, le chemin de croix, les danses religieuses, le rosaire, les médailles, etc. (cf. Cc. Nicée II : DS 601 ; 603 ; Cc. Trente : DS 1822).

1675 Ces expressions prolongent la vie liturgique de l'Église, mais ne la remplacent pas : " Ils doivent être réglés en tenant compte des temps liturgiques et de façon à s'harmoniser avec la liturgie, à en découler d'une certaine manière et à y introduire le peuple, parce que la liturgie, de sa nature, leur est de loin supérieure " (SC 13).

1676 Un discernement pastoral est nécessaire pour soutenir et appuyer la religiosité populaire et, le cas échéant, pour purifier et rectifier le sens religieux qui sous-tend ces dévotions et pour les faire progresser dans la connaissance du Mystère au Christ (cf. CT 54). Leur exercice est soumis au soin et au jugement des évêques et aux normes générales de l'Église (cf. CT 54).

La religiosité populaire, pour l'essentiel, est un ensemble de valeurs qui, avec sagesse chrétienne, répond aux grandes interrogations de l'existence. Le bon sens populaire catholique est fait de capacité de synthèse pour l'existence. C'est ainsi qu'il fait aller ensemble, de façon créative, le divin et l'humain, le Christ et Marie, l'esprit et le corps, la communion et l'institution, la personne et la communauté, la foi et la patrie, l'intelligence et le sentiment. Cette sagesse est un humanisme chrétien qui affirme radicalement la dignité de tout être comme fils de Dieu, instaure une fraternité fondamentale, apprend à rencontrer la nature comme à comprendre le travail, et donne des raisons de vivre dans la joie et la bonne humeur, même aux milieu des duretés de l'existence. Cette sagesse est aussi pour le peuple un principe de discernement, un instinct évangélique qui lui fait percevoir spontanément quand l'Évangile est le premier servi dans l'Église, ou quand il est vidé de son contenu et asphyxié par d'autres intérêts (Document de Puebla ; cf. EN 48).

En bref

1677 On appelle sacramentaux les signes sacrés institués par l'Église dont le but est de préparer les hommes à recevoir le fruit des sacrements et de sanctifier les différentes circonstances de la vie.

1678 Parmi les sacramentaux, les bénédictions occupent une place importante. Elles comportent à la fois la louange de Dieu pour ses œuvres et ses dons, et l'intercession de l'Église afin que les hommes puissent faire usage des dons de Dieu selon l'esprit de l'Évangile.

1679 En plus de la Liturgie, la vie chrétienne se nourrit des formes variées de piété populaire, enracinées dans les différentes cultures. Tout en veillant à les éclairer par la lumière de la foi, l'Église favorise les formes de religiosité populaire qui expriment un instinct évangélique et une sagesse humaine et qui enrichissent la vie chrétienne.

Article 2

Les funérailles chrétiennes

1680 Tous les sacrements, et principalement ceux de l'initiation chrétienne, avaient pour but la dernière Pâque de l'enfant de Dieu, celle qui, par la mort, le fait entrer dans la Vie du Royaume. Alors s'accomplit ce qu'il confessait dans la foi et dans l'espérance : " J'attends la Résurrection des morts et la Vie du monde à venir " (Symbole de Nicée-Constantinople).

I. La dernière Pâque du Chrétien

1681 Le sens chrétien de la mort est révélé dans la lumière du *Mystère pascal* de la mort et de la résurrection du Christ, en qui repose notre unique espérance. Le chrétien qui meurt dans le Christ Jésus " quitte ce corps pour aller demeurer auprès du Seigneur " (2 Co 5, 8).

1682 Le jour de la mort inaugure pour le chrétien, au *terme de sa vie sacramentelle*, l'achèvement de sa nouvelle naissance commencée au Baptême, la " ressemblance " définitive à " l'image du Fils " conférée par l'Onction de l'Esprit Saint et la participation au Festin du Royaume qui était anticipée dans l'Eucharistie, même si d'ultimes purifications lui sont encore nécessaires pour revêtir la robe nuptiale.

1683 L'Église qui, comme Mère, a porté sacramentellement en son sein le chrétien durant son pèlerinage terrestre, l'accompagne au terme de son cheminement pour le remettre " entre les mains du Père ". Elle offre au Père, dans le Christ, l'enfant de sa grâce, et elle dépose en terre, dans l'espérance, le germe du corps qui ressuscitera dans la gloire (cf. 1 Co 15, 42-44). Cette offrande est pleinement célébrée par le Sacrifice eucharistique ; les bénédictions qui précèdent et qui suivent sont des sacramentaux.

II. La célébration des funérailles

1684 Les funérailles chrétiennes sont une célébration liturgique de l'Eglise. Par celle-ci, le ministère de l'Église a en vue dans ce cas aussi bien d'exprimer la communion efficace avec *le défunt* que d'y faire participer *la communauté* rassemblée pour les obsèques et de lui annoncer la vie éternelle.

1685 Les différents rites des funérailles expriment le *caractère Pascal* de la mort chrétienne et répondent aux situations et aux traditions de chaque région, même en ce qui concerne la couleur liturgique (cf. SC 81).

1686 L'*Ordo exsequiarum* (OEx) de la liturgie romaine propose trois types de célébration des funérailles, correspondant aux trois lieux de son déroulement (la maison, l'église, le cimetière), et selon l'importance qu'y attachent la famille, les coutumes locales, la culture et la piété populaire. Ce déroulement est d'ailleurs commun à toutes les traditions liturgiques et il comprend quatre moments principaux :

1687 L'*accueil de la communauté*. Une salutation de foi ouvre la célébration. Les proches du défunt sont accueillis par une parole de " consolation " (au sens du Nouveau Testament : la force de l'Esprit Saint dans l'espérance ; cf. 1 Th 4, 18). La communauté priante qui se rassemble attend aussi " les paroles de la vie éternelle ". La mort d'un membre de la communauté (ou le jour anniversaire, le septième ou le trentième jour) est un événement qui doit faire dépasser les perspectives de " ce monde-ci " et attirer les fidèles dans les véritables perspectives de la foi au Christ ressuscité.

1688 La *Liturgie de la Parole*, lors de funérailles, exige une préparation d'autant plus attentive que l'assemblée alors présente peut comprendre des fidèles peu assidus à la liturgie et des amis du défunt qui ne sont pas chrétiens. L'homélie, en particulier, doit " éviter le genre littéraire de l'éloge funèbre " (OEx 41) et illuminer le mystère de la mort chrétienne dans la lumière du Christ ressuscité.

1689 Le *Sacrifice eucharistique*. Lorsque la célébration a lieu dans l'église, l'Eucharistie est le cœur de la réalité Pascale de la mort chrétienne (cf. OEx 1). C'est alors que l'Église exprime sa communion efficace avec le défunt : offrant au Père, dans l'Esprit Saint, le sacrifice de la mort et de la résurrection du Christ, elle lui demande que son enfant soit purifié de ses péchés et de ses conséquences et qu'il soit admis à la plénitude Pascale de la table du Royaume (cf. OEx 57). C'est par l'Eucharistie ainsi célébrée que la communauté des fidèles, spécialement la famille du défunt, apprend à vivre en communion avec celui qui " s'est endormi dans le Seigneur ", en communiant au Corps du Christ dont il est membre vivant et en priant ensuite pour lui et avec lui.

1690 L'*adieu* (" à-Dieu ") au défunt est sa " recommandation à Dieu " par l'Église. C'est " le dernier adieu par lequel la communauté chrétienne salue un de ses membres avant que le corps de celui-ci ne soit porté à sa tombe " (OEx 10). La tradition byzantine l'exprime par le baiser d'adieu au défunt :

Par ce salut final " on chante pour son départ de cette vie et pour sa séparation, mais aussi parce qu'il y a une communion et une réunion. En effet, morts nous ne sommes nullement séparés les uns des autres, car tous nous parcourons le même chemin et nous nous retrouverons dans le même lieu. Nous ne serons jamais séparés, car nous vivons pour le Christ, et maintenant nous sommes unis au Christ, allant vers lui... nous serons tous ensemble dans le Christ " (Saint Syméon de Thessalonique, *De ordine sepulturae*, 367 : PG 155, 685B).